

**Conseil de Concertation Locative (C.C.L.)  
de Joinville le Pont Habitat en partenariat avec le Collectif Habitants :  
Résidence ESPERANCE- Année 2017**

**1 Composition du Conseil de Concertation Locative de la résidence :**

-Les représentants du Bailleur de Joinville le Pont Habitat :

**-Mme VANDAELE, Responsable Gestion Locative et Copropriété,**

**-Mme BOCCARA, Chargée de résidences,**

- Locataires qui représentent la résidence :

**-Mme NERIS**

Pour le C.C.L. de la résidence Espérance et en partenariat avec le Collectif de la résidence, il a été décidé d'orienter la concertation sur les thèmes suivants.

**2 Thèmes abordés par les membres :**

1. Repeindre les escaliers et les paliers qui se dégradent ;
2. Dans les escaliers, remplacer les carreaux abimés ;
3. Repeindre les portes d'accès aux escaliers et aux caves ;
4. Agrandir le tableau d'affichage dans le hall, écrire en gros caractères et augmenter la lumière pour une lisibilité améliorée ;
5. Expérimenter le projet des « balcons fleuris » même si la fermeture prolongée de l'accès aux caves (avec une baisse des trafics dans notre immeuble) contribue à les sur- charger ;
6. Poursuivre la rénovation dans les appartements qui en ont besoin ;
7. Les radiateurs : des locataires nous signalent leur inquiétude quant au « niveau de chauffage très élevé parfois malgré la douceur occasionnelle du climat » ;
8. Le nettoyage hebdomadaire des escaliers et du hall n'est pas toujours systématique.
9. Poursuivre la baisse de l'entassement des déchets devant le Bât. E.

**3 Validation par le Conseil d'Administration :**

Le C.C.L. de la résidence Espérance sera soumis au Conseil d'Administration pour validation. Il a une durée de validité de 1 an avant renégociation.

**Joinville le Pont,  
le**

**Directeur Général  
Abderrezak SAIDANI**

**Représentantes des locataires  
Madame NERIS**

